



Directeur de la publication : Jean-Marie Dru
Responsable de la rédaction : Bénédicte Jeannerod
Rédaction : Clément Delort, Marie-Armelle Larroche, Ariane-Mathieue Nougoua
Conception graphique : Eden Studio
Illustrations : © *Original design by OMY*, 2015.

Crédits photo :

p.4 : DR

Livret détachable : p.3 : UNICEF France/J. Zerlauth-Disic ; Anne-Christine Poujoulat/AFP ; p.5 : UNICEF France/N. Portnoi ; Photononstop/
AFP ; p.7 : UNICEF France/P. Marais ; UNICEF France/J. Monnin ; p.9 : UNICEF France/J. Monnin ; Hemis.fr/AFP

Impression : Estimprim

Dépôt légal : septembre 2015

L'activité coloriage a pour support le coloriage géant « Droits de l'enfant dans la ville » disponible à la vente auprès des comités départementaux UNICEF - <https://www.unicef.fr/comites/liste> – (15 € - 1,80 m x 50 cm).



SOMMAIRE

ÉDITO	5
SÉQUENCE 1 : JE DÉCOUVRE LES DROITS DE L'ENFANT	6
Atelier 1 : Le ballon des droits.....	7
Atelier 2 : Photolangage.....	8
Atelier 3 : Jeu de l'oie.....	9
Atelier 4 : La Consultation nationale des 6-18 ans - Le questionnaire.....	10
Atelier 5 : Kindia 2015 - Les documentaires.....	11
Atelier 6 : Droits de l'enfant dans la ville - Coloriage géant.....	12

SÉQUENCE 2 : JE COMPRENDS LES DROITS DE L'ENFANT	15
Atelier 1 : Le jeu sans règle.....	16

LIVRET DÉTACHABLE

• Plateau du jeu de l'oie.....	02
• Photolangage : Bien-être et Non-discrimination.....	03
• Présentation synthétique : Bien-être et Non-discrimination.....	04
• Photolangage : Participation et Protection.....	05
• Présentation synthétique : Participation et Protection.....	06
• Photolangage : Famille et Santé.....	07
• Présentation synthétique : Famille et Santé.....	08
• Photolangage : Éducation et Loisirs.....	09
• Présentation synthétique : Éducation et Loisirs.....	10
• Jeu de l'oie : questions UNICEF et CIDE.....	11
• Jeu de l'oie : questions Bien-être.....	12
• Jeu de l'oie : questions Non-discrimination.....	13
• Jeu de l'oie : questions Participation.....	14
• Jeu de l'oie : questions Protection.....	15
• Jeu de l'oie : questions Famille.....	16
• Jeu de l'oie : questions Santé.....	17
• Jeu de l'oie : questions Éducation.....	18
• Jeu de l'oie : questions Loisirs.....	19
• Le ballon des droits : Étiquettes à découper.....	20
• Le débat des droits de l'enfant : questions pour l'enfant modérateur.....	20

Atelier 2 : Le débat des droits de l'enfant.....	17
Atelier 3 : Droits de l'enfant dans la ville - Changeons notre quotidien.....	18
Atelier 4 : Kindia 2015 - Mind Mapping.....	20

SÉQUENCE 3 : J'AGIS POUR LES DROITS DE L'ENFANT	21
Atelier 1 : Création d'une affiche.....	22
Atelier 2 : Réalisation d'une bande dessinée.....	25
Atelier 3 : Réalisation d'une interview vidéo.....	26
Atelier 4 : Rédaction d'un livre blanc.....	28
Atelier 5 : Conception d'un spectacle de marionnettes.....	29

PROGRAMMATION DES ATELIERS	30
POUR ALLER PLUS LOIN	31





ÉDITO

Ce kit d'animation est découpé en trois séquences : **JE DÉCOUVRE LES DROITS DE L'ENFANT, JE COMPRENDS LES DROITS DE L'ENFANT, J'AGIS POUR LES DROITS DE L'ENFANT** afin de permettre à l'animateur de faire évoluer l'enfant dans la prise de conscience et l'appropriation de ses droits. Le parcours peut être adapté en fonction de l'âge des enfants et du temps disponible.

Chaque parcours est composé d'au moins un atelier par séquence.

Ludique et pratique, un livret détachable contenant l'ensemble des outils indispensables à la réalisation de toutes les activités proposées est présent au centre de la brochure. Il rend l'outil immédiatement utilisable.

Conscient des enjeux de la réforme des rythmes scolaires, soucieux de la diversité et de la qualité des activités proposées aux enfants, l'UNICEF France s'est associé à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) pour proposer aux animateurs de nouvelles activités périscolaires (NAP) sous la forme de ce kit d'animation dédié à la compréhension et à la promotion des droits de l'enfant.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme Droits dans l'école, proposé par l'UNICEF France pour développer, avec les enfants de 8-11 ans, des actions permettant de mettre en œuvre une pédagogie de projet au service du vivre-ensemble, à la fois dans le cadre scolaire et périscolaire.

www.unicef.fr

www.unicef.fr/droitsdanslecole

L'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance créé en 1946, implanté dans plus de 190 pays d'intervention, est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU). Il a notamment pour vocation d'assurer à chaque enfant le droit à la santé, à l'éducation, à l'égalité et à la protection.

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, l'UNICEF France a trois missions principales :

1. Sensibiliser le public français à la cause des enfants du monde : l'UNICEF joue un rôle pionnier auprès des collectivités, des enseignants, des jeunes, dans les médias et auprès de nombreux publics pour faire connaître et défendre la cause des enfants.
2. Contribuer, par la collecte de fonds, à l'accroissement des ressources de l'UNICEF : il s'agit d'inviter le grand public à soutenir les actions sur le terrain, à travers des dons ou l'achat de produits solidaires, l'organisation de campagnes d'appels de fonds auprès des particuliers et des entreprises et la réception des legs et des donations. De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année au profit des programmes de l'UNICEF.
3. Veiller à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en France : l'UNICEF

France se mobilise dans notre pays, notamment en se positionnant sur des projets de réforme, comme celui de la justice des mineurs, ou en effectuant le suivi des recommandations faites à l'État français par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies de Genève.

L'initiative UNICEF Ville amie des enfants vise plus particulièrement à engager les collectivités dans un partenariat avec l'UNICEF France afin de faire plus et mieux pour les enfants et les adolescents sur leur territoire, en allant au-delà des compétences légales qui leur sont assignées. Les collectivités partenaires appartiennent ainsi à un réseau de plus de 200 collectivités qui s'engagent à faire vivre la Convention internationale des droits de l'enfant en France. Ce kit représente un outil permettant d'accompagner les villes dans la réalisation de cet objectif.

L'IFAC est une association nationale à but non lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Elle se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.

www.ifac.asso.fr/

SÉQUENCE 1

JE DÉCOUVRE LES DROITS DE L'ENFANT

Afin de pouvoir mettre en œuvre leurs droits, les enfants ont besoin en premier lieu de les connaître. C'est dans cet objectif que sont proposés les ateliers de la séquence 1, « Je découvre les droits de l'enfant ».

À travers chacun d'eux, les enfants sont amenés à partager leurs perceptions, à découvrir ce que recouvrent les droits de l'enfant, à donner leur avis sur des questions concrètes sur leur quotidien, tout en sollicitant des compétences variées.

Atelier 1 : Le ballon des droits

Atelier 2 : Photolangage

Atelier 3 : Jeu de l'oie

Atelier 4 : Consultation nationale des 6-18 ans – Le questionnaire

Atelier 5 : Kindia 2015 – Les documentaires

Atelier 6 : Droits de l'enfant dans la ville – Coloriage géant



SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3								
A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	R
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5				

LE BALLON DES DROITS

OBJECTIFS

- Découvrir 8 thématiques principales autour des droits de l'enfant
- Exprimer ses représentations des droits de l'enfant
- S'exprimer à l'oral et écouter les autres

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Ballon
- Scotch ou bâton de colle
- Étiquettes à détacher du livret central et à coller sur le ballon

Durée

20 minutes

Lieu

Extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

Cet atelier propose un premier pas dans la découverte des droits de l'enfant, à l'aide d'un jeu de ballon. Les enfants s'expriment sur leurs représentations et commencent à visualiser les contours des droits à travers les mots qui sont abordés : bien-être, non-discrimination, protection, participation, famille, santé, éducation, loisirs.

Les enfants devront veiller à parler assez fort pour se faire entendre et utiliser des mots simples. Ils pourront se faire aider des autres joueurs si besoin.

L'animateur veillera à faire vivre les échanges entre les enfants.

LE DÉROULEMENT

- Les enfants forment une ronde.
- Le joueur en possession du ballon choisit un mot. Il doit expliquer ce que représente ce mot pour lui-même et pour les enfants en général. Il essaie de donner un exemple concret. L'animateur pourra guider l'enfant :
 - Qu'est-ce que ce mot signifie pour toi ?
 - Connais-tu un synonyme ? Quels autres mots te font penser à l'égalité, la protection, la santé... ?
 - As-tu un exemple ? Qui t'en a déjà parlé ? À quelle occasion ?
 - Voici un exemple : « ... ». Est-ce de l'égalité ? L'enfant est-il protégé ? Etc.
- Une fois la réponse donnée, l'enfant envoie le ballon à un joueur qui ne l'a pas encore reçu. Ce dernier choisit le mot qu'il souhaitera commenter.
- Chaque joueur doit recevoir le ballon au moins une fois. Quand un mot a déjà été cité, l'enfant donne son interprétation personnelle ou une illustration différente des précédentes.

PHOTOLANGAGE

OBJECTIFS

- Découvrir et assimiler le champ d'application des droits de l'enfant
- Mettre des situations du quotidien en lien avec les droits de l'enfant

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Photos
- Panneau d'affichage
- Scotch/pâte à fixe
- Mots-clés (à détacher du livret situé au centre de la brochure)

Durée

25 minutes

Lieu

Extérieur ou intérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

À partir d'une sélection de photographies, les enfants vont exprimer leur perception sur différentes situations et tenter de les relier à des droits de l'enfant. L'animateur s'assurera que les enfants se sentent en confiance pour s'exprimer.

En évoquant des situations diversifiées, les enfants vont comprendre qu'il n'y a pas de droits plus importants que d'autres et qu'ils sont tous interdépendants.

LE DÉROULEMENT

- Avant le début de l'atelier, l'animateur affiche sur les murs les 8 mots-clés (bien-être, non-discrimination, participation, protection, famille, santé, éducation, loisirs), à l'aide de scotch ou de pâte à fixe.
- L'animateur dispose plusieurs photos sur une table représentant des situations relevant des droits de l'enfant. Il invite les enfants à se saisir chacun leur tour d'une image et à la coller à l'aide de la pâte à fixe sous le mot qu'ils pensent correspondant.

Par exemple, la photographie de l'enfant qui sourit et tient une raquette de tennis dans sa main pourra être affichée par les enfants sous le mot LOISIRS ou sous le mot BIEN-ÊTRE.

- Une fois les images collées, il appartiendra aux enfants d'expliquer ce qu'est pour eux le droit choisi et en quoi la photo peut être rapprochée de ce droit.

Si le choix de l'enfant n'est pas pertinent, alors l'animateur reviendra sur le sens du mot sélectionné et lui proposera de choisir une nouvelle photo pour accompagner ce droit. L'enfant pourra se faire aider de ses camarades.

À travers les explications des enfants, l'animateur pourra illustrer les notions de bien-être, non-discrimination, participation, protection, famille, santé, éducation, loisirs (en s'appuyant sur les fiches synthétiques à détacher au centre de la brochure).

ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

JEU DE L'OIE

OBJECTIFS

- Découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant et les actions de l'UNICEF
- Découvrir ou approfondir les thématiques des droits de l'enfant : UNICEF et CIDE, bien-être, non-discrimination, protection, participation, santé, famille, éducation, loisirs

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Plateau de jeu (à détacher)
- Dés
- 1 ardoise par équipe
- Marqueurs ou craies
- Livret de questions (à détacher)
- 1 table dédiée au plateau de jeu
- 1 table par équipe (à préparer en amont de l'activité)

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activité

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants, regroupés en 4 équipes, évoluent sur un plateau de jeu où chaque case est l'occasion de questions ou d'épreuves sur l'un des thèmes. L'équipe qui a fini le tour avec le plus de points a gagné. Le jeu de l'oie n'est pas un jeu de rapidité. Aussi, l'animateur est invité à laisser un temps suffisant pour que les enfants échantent et débattent des sujets.

LE DÉROULEMENT

- Chaque équipe possède un pion qui progresse sur le parcours au gré des lancers de dé. Tous les pions sont placés sur la case DÉPART.
- L'ordre de passage pour débiter le jeu est déterminé par un lancement de dé.
- L'équipe dite *leader* lance le dé et avance son pion du nombre de cases correspondant au chiffre indiqué par le dé. La case indique le nombre de points en jeu (dans notre exemple, 100 points).
 - L'équipe *leader* joue pour le double de points indiqués par la case, soit 200 points (2 x 100 points).
 - Les autres équipes jouent pour le nombre exact de points indiqué par la case, soit 100 points.

La couleur de la case détermine la thématique de la question à poser. L'animateur se reporte au livret de questions classées par thématique, à détacher au centre de la brochure.

Si l'équipe tombe sur une case ronde, c'est elle qui choisit la thématique sur laquelle toutes les équipes vont répondre : *UNICEF/Droits de l'enfant, bien-être, non-discrimination, protection, participation, santé, famille, éducation, loisirs*.

- L'animateur énonce la question ou les consignes de l'épreuve. Toutes les équipes tentent d'y répondre, de relever le défi.
- Les équipes notent leur réponse sur l'ardoise.
- Après avoir pris connaissance des réponses des enfants, l'animateur donne la réponse exacte de façon concrète et illustrée, faisant écho de préférence à leur quotidien. À cet effet, il est important que les animateurs lisent le livret de jeu au préalable afin de préparer, si besoin, les exemples illustrant les réponses, ainsi que les notions.
- L'animateur attribue les points aux équipes.
- L'équipe suivante devient l'équipe *leader*.
- Le jeu prend fin quand la première équipe revient sur la case DÉPART. L'équipe qui a comptabilisé le plus de points a gagné.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3								
A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	R
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5				

CONSULTATION NATIONALE DES 6-18 ANS – LE QUESTIONNAIRE

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de la participation des enfants
- Lire, comprendre et répondre au questionnaire
- Comprendre ce que fait l'UNICEF

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Questionnaire de la Consultation nationale à télécharger sur www.unicef.fr/consultation ou à commander : villeamiedesenfants@unicef.fr
- Ordinateur et accès à Internet
- Accès à la plateforme www.jeparledemesdroits.fr

Durée

4 x 45 minutes

Lieu

En salle d'activités (version numérique) ou intérieur/extérieur (version papier)

L'ACTIVITÉ À MENER

La Consultation nationale des 6-18 ans, développée par l'UNICEF France depuis 2013, permet à chaque enfant et adolescent d'exprimer son point de vue sur son quotidien en répondant à un questionnaire. L'UNICEF France publie l'analyse des résultats sous la forme d'un rapport remis au gouvernement (ministres concernés, députés et sénateurs) ainsi qu'aux élus locaux du réseau des collectivités amies des enfants (maires et présidents de conseils départementaux).

Pour en savoir plus : www.unicef.fr/consultation

La participation des enfants pour répondre à ce questionnaire est très importante et leur rôle est fondamental pour que l'analyse des résultats finaux soit fidèle à la réalité.

Cependant, la réponse aux questionnaires doit aussi permettre un temps d'échanges au sein du groupe pour partager les visions de chacun.

Afin que les réponses au questionnaire soient pertinentes, il est important de s'assurer que les enfants ont bien compris le sens des questions. Attention, toutefois, de ne pas donner trop d'informations sur les droits de l'enfant avant de répondre au questionnaire, afin de ne pas influencer les réponses.

LE DÉROULEMENT

- En amont de l'atelier, l'animateur lit les questions regroupées en 4 thématiques :
 - J'ai des droits ;
 - Ma vie de tous les jours ;
 - Mon éducation, mes loisirs ;
 - Ma santé.

- L'animateur choisit les modalités les mieux adaptées pour répondre au questionnaire :
 - pour répondre sur le livret papier, contacter en amont l'UNICEF France pour commander des exemplaires (commande possible à partir de 100 participants, en fonction des stocks disponibles) : villeamiedesenfants@unicef.fr ;
 - pour répondre sur la plateforme www.jeparledemesdroits.fr, prévoir l'accès à un ordinateur pour chaque enfant, avec une connexion Internet.
- L'animateur explique aux enfants en quoi consiste la Consultation nationale des 6-18 ans et fait le lien avec le droit à la participation (voir fiche détachable dans le livret au centre de la brochure). Il présente la manière dont est constitué le questionnaire et explique les modalités pour y répondre (soit sur la plateforme numérique, soit sur le livret papier).
- Chaque thématique du questionnaire sera traitée sur une séance de 45 minutes :
 - l'animateur commence par expliquer la thématique ;
 - les enfants répondent aux questions en prenant le temps de bien comprendre tout le vocabulaire ;
 - l'animateur propose un débat en fin d'atelier pour débriefer avec les enfants sur les questions posées (exemples de questions : Quels droits peuvent être liés à la thématique ? Pourquoi ces droits ne sont-ils pas respectés ? Que pourrait-on faire pour qu'ils le soient ?).

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

KINDIA 2015 - LES DOCUMENTAIRES

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et la mission de l'UNICEF dans le monde
- Localiser la Guinée et identifier le thème général des documentaires
- Savoir ce qu'est un documentaire et ce qui le compose

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Écran, haut-parleurs, accès Internet pour visionner les documentaires

Durée

3 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activité

L'ACTIVITÉ À MENER

L'UNICEF France s'est engagé aux côtés de Canal+ pour participer à la réalisation d'un documentaire en 4 épisodes entre 2011 et 2015, tout en soutenant des actions de développement dans la région de Kindia, en Guinée-Conakry. L'objectif du projet est de financer plusieurs programmes de développement avec différentes ONG et organisations internationales, parmi lesquelles l'UNICEF qui se mobilise pour construire 18 écoles et ramener 80 % des enfants à l'école.

En savoir plus : <http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/pid4498-c-kindia2015.html>

Le visionnage des documentaires permet de rendre plus concrète pour les enfants la conduite d'un projet de développement, tel que celui mené en Guinée par l'UNICEF. Il aide à comprendre les enjeux liés à l'éducation et propose de suivre sur plusieurs années les projets entrepris pour montrer la complexité de telles actions. Il donne par ailleurs une idée concrète de la manière dont l'UNICEF se mobilise sur le terrain pour travailler avec les populations et les acteurs locaux.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur présente aux enfants le contexte dans lequel les documentaires ont été réalisés : il explique le cadre du partenariat entre l'UNICEF et Canal+, présente la Guinée-Conakry (la situe sur une carte).



La Guinée-Conakry est un pays d'Afrique encore très pauvre, les conditions de vie sont difficiles et tous les enfants ne vont pas à l'école car ils doivent aider leurs parents à la maison, aller travailler très tôt.

- L'animateur demande aux enfants de définir ce qu'est un documentaire.



Un documentaire est un film construit à partir d'images du réel. Il vise à fournir des informations à partir de ce qui a été vu et entendu sur place (ici en Guinée-Conakry). Même si le documentaire présente la réalité, il raconte une histoire grâce aux interviews qui le composent. Il existe des films documentaires pour la télévision et des films documentaires pour le cinéma. Le documentaire se rapproche du reportage.

- Les enfants visionnent les documentaires :

Épisode n° 1

<http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/c-kindia2015/pid4556-le-doc.html?vid=885193>

Passages consacrés à l'éducation (durée totale : 30 minutes) :

- 13:45 à 27:00
- 59:10 à 1:07:10
- 1:30:00 à la fin

Épisode n° 2

<http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/c-kindia2015/pid4556-le-doc.html?vid=998445>

Passages consacrés à l'éducation (durée totale : 40 minutes) :

- Du début à 14:30
- 41:14 à 48:40
- 57:20 à 1:11:00
- 1:16:10 à la fin

Épisode n° 3

<http://www.canalplus.fr/c-infos-documentaires/c-kindia2015/pid4556-le-doc.html?vid=1148701>

Passages consacrés à l'éducation (durée totale : 19 minutes) :

- 12:05 à 23:05
- 51:00 à 58:49

- À la fin du visionnage, l'animateur sonde les émotions et les premières impressions des enfants.

Quelques exemples de questions pour ce faire :

- *Qu'avez-vous pensé des épisodes ?*
- *Qui voit-on ?*
- *Que font-ils ?*
- *Les populations ont-elles des conditions de vie faciles ?*
- *Quelle place l'école a-t-elle dans leur vie ?*

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3								
A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	R
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5				

DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE COLORIAGE GÉANT

OBJECTIFS

- Découvrir les droits de l'enfant dans la ville
- Identifier 8 droits prioritaires

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- 1 coloriage géant
- Des feutres à pointe fine ou crayons de couleur
- 1 table ou un espace assez grand pour étaler le coloriage géant et permettre aux enfants de se mettre autour
- 1 bloc-notes et 1 stylo pour l'animateur
- Thématiques de l'activité à détacher dans le livret au centre de la brochure : *bien-être, non-discrimination, participation, protection, famille, santé, éducation, loisirs*

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Intérieur ou extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

L'activité doit permettre aux enfants d'identifier leurs droits et de faire des propositions.

Deux options de jeu sont possibles :

- demander à l'enfant de retrouver dans le coloriage géant des scènes spécifiques ;
- lui demander de choisir un droit et de chercher une scène dans le coloriage géant qui lui fait penser à ce droit.

Les visuels présentés ci-dessous ne sont qu'indicatifs, les enfants peuvent en proposer d'autres. Ce sera alors à l'animateur d'évaluer la pertinence de ce choix.

L'animateur pourra choisir de privilégier une option ou l'autre ou faire les deux.

Puis l'animateur propose aux enfants un moment de réflexion qui leur permet de s'exprimer sur leurs droits.

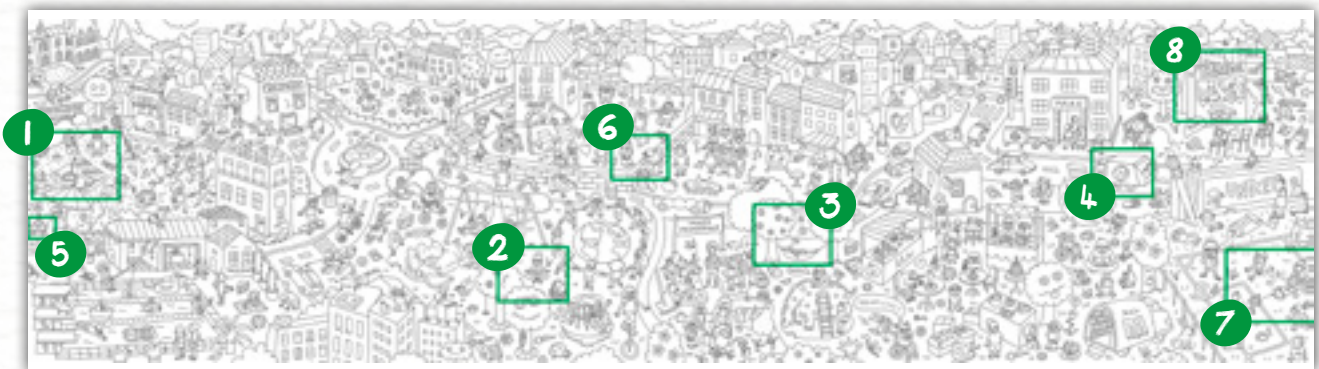
Lors de chaque phase de réflexion, l'animateur prend soin de bien noter les remarques et propositions des enfants.

Un ensemble de questions est proposé à l'animateur afin d'encourager la parole de l'enfant. Il s'agit de propositions de questions que l'animateur peut étoffer.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur dispose le coloriage géant sur une surface plane, autour de laquelle les enfants se placent.
- L'animateur présente l'activité : « En tant qu'enfants, vous avez des droits dans votre ville. Le but de ce coloriage est de retrouver vos droits et de les colorier ».
- L'animateur présente les 8 droits et explicite l'option choisie.
- Le temps de l'animation peut être modulé ou scindé en plusieurs séances en choisissant certains droits parmi les 8.
- L'animateur expliquera chaque thématique aux enfants au fur et à mesure qu'ils retrouveront les visuels correspondants sur le coloriage géant. L'animateur pourra s'appuyer sur le descriptif des droits proposé dans le livret situé au centre de la brochure.

- L'animateur invite les enfants à mettre en couleurs le coloriage géant au fur et à mesure qu'ils identifient des éléments relatifs à leurs droits.
- L'animateur propose aux enfants de s'exprimer soit en choisissant une des images sélectionnées, soit en choisissant une thématique.
- Pour encourager la réflexion des enfants, l'animateur peut poser les questions suivantes pour tous les droits abordés :
 - ➔ Pourquoi avoir choisi ce droit/ cette image ?
 - ➔ Qu'est-ce que signifie ce droit pour toi dans ta ville ?
 - ➔ Quels éléments de ce droit retrouves-tu dans ta ville ?
 - ➔ Quels éléments de ce droit que tu retrouves dans le coloriage géant souhaiterais-tu voir exister dans ta ville ?
 - ➔ Es-tu satisfait des éléments de ce droit dans ta ville (y en a-t-il suffisamment ? sont-ils de bonne qualité ?) ?
 - ➔ Si tu étais maire, que ferais-tu en priorité pour améliorer ce droit dans ta ville ?
- Une fois ces réflexions partagées par les enfants, l'animateur les invite à colorier les situations correspondantes dans le coloriage géant, si elles ne le sont pas déjà. Pendant ce temps, l'animateur termine de reporter les réponses des enfants.



THÉMATIQUE BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE



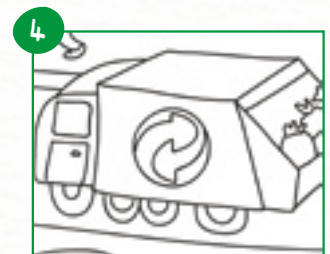
• Le bien-être, c'est partager des moments à l'extérieur dans des endroits propres et adaptés.



• Le bien-être, c'est profiter de moments de sérénité dans la ville.

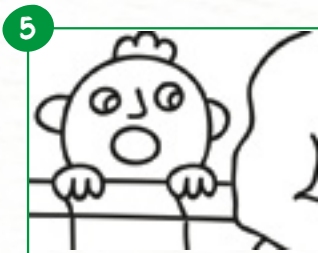


• Le bien-être, c'est profiter de moments calmes dans la ville.



• Le bien-être, c'est vivre dans une ville propre.

THÉMATIQUE NON-DISCRIMINATION/ÉGALITÉ/HANDICAP



• Un enfant semble exclu de l'espace aquatique.



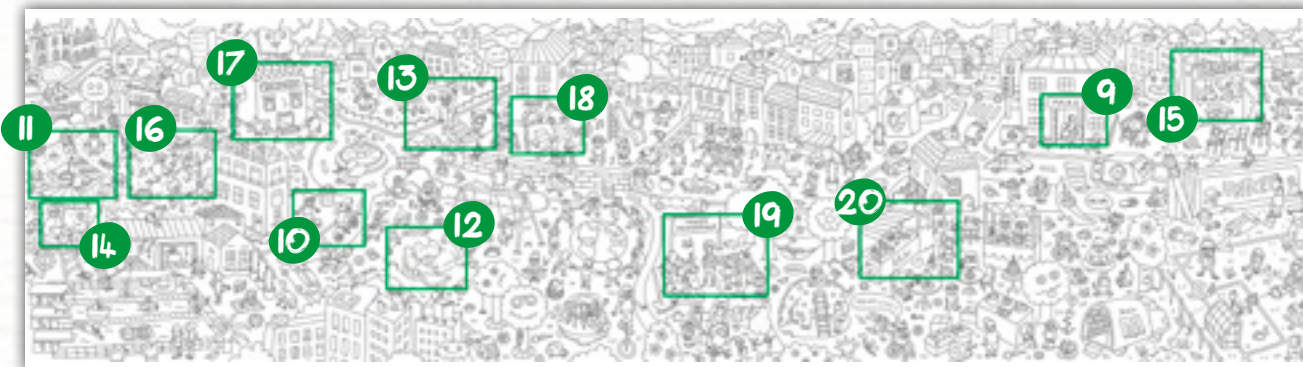
• Un enfant semble ne pas avoir l'accès à l'école.



• Tous les enfants, même ceux en situation de handicap, ont accès aux loisirs.



• Le théâtre est au cœur du quartier. Tous les enfants peuvent s'y rendre sans problème de transport.



THÉMATIQUE PARTICIPATION



• Les enfants participent à la vie politique de leur ville.



• Les enfants participent à la vie de leur ville, ils occupent tous les espaces en toute sécurité et dans un environnement adapté.

THÉMATIQUE FAMILLE



• Une famille profite d'un moment de convivialité dans un parc.

THÉMATIQUE SÉCURITÉ ET PROTECTION



• Être protégé tout en ayant la possibilité de s'amuser pleinement dans des aires de jeux adaptées.



• Le passage clouté ainsi que l'agent sécurisent le passage de l'enfant.



• Le maître-nageur assure la sécurité des enfants.

THÉMATIQUE JEU/CULTURE/LOISIRS



• Avoir un théâtre dans sa ville permet un accès à la culture et aux loisirs.



• Pouvoir faire de la musique et danser permet d'avoir accès à la culture et aux loisirs.



• Avoir une bibliothèque dans sa ville permet d'avoir accès à la culture.

THÉMATIQUE ÉDUCATION



• Avoir accès à l'école permet l'accès à l'éducation.



• L'éducation se fait aussi hors de l'école.

THÉMATIQUE SANTÉ



• Dans cette ville, on propose des fruits et légumes pour une alimentation équilibrée et des crèmes glacées... mais pas trop.

SÉQUENCE 2

JE COMPRENDS LES DROITS DE L'ENFANT

Une fois que les enfants ont découvert ce que signifie avoir des droits et ce que cela peut représenter dans leur vie quotidienne, il est important qu'ils puissent formuler par eux-mêmes et collectivement les sujets qui leur semblent importants et sur lesquels ils souhaitent se mobiliser. Travailler à cette étape sur la cohésion du groupe facilitera, par la suite, la conduite collective d'un projet.

La séquence 2 « Je comprends les droits de l'enfant » invite donc les animateurs à animer des temps de jeu, de débat et de réflexion afin que les enfants puissent s'approprier les thématiques, se construire une identité de groupe et décider ensemble de la manière dont ils veulent agir.

Atelier 1 : Le jeu sans règle

Atelier 2 : Le débat des droits de l'enfant

Atelier 3 : Droits de l'enfant dans la ville - Changeons notre quotidien

Atelier 4 : Kindia 2015 – Mind mapping



SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3								
A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	R
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5				

LE JEU SANS RÈGLE

OBJECTIFS

- Faire émerger la nécessité de construire des règles
- Trouver des solutions collectivement pour faciliter le bon déroulement d'un jeu
- Créer une cohésion d'équipe autour d'un but commun

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- 1 ballon
- 2 cerceaux
- 1 tableau et 1 feutre effaçable

Durée

45 minutes

Lieu

Extérieur

Précautions de sécurité

Il conviendra de :

- identifier un lieu propice à la mise en place du jeu, en privilégiant notamment les terrains d'herbe ;
- ajouter des règles sur la première manche en fonction de l'âge des enfants et du dynamisme du groupe ;
- définir un signal permettant l'arrêt du jeu à tout moment ;
- annoncer que l'animateur aura la possibilité de refuser la proposition d'ajout/de suppression qui atteindrait à la sécurité des enfants. La raison du refus sera expliquée.

L'ACTIVITÉ À MENER

Le jeu sans règle permet aux enfants de faire l'expérience de l'utilité des règles. En partant de leurs besoins pour pouvoir vivre le jeu positivement, ils vont construire les règles eux-mêmes, au fur et à mesure.

Le jeu se déroule en plusieurs manches ponctuées de temps de discussions pour réévaluer le bien-fondé des règles établies.

À l'issue de l'activité, l'animateur utilise la démarche initiée lors du jeu pour faire écho aux règles de l'école ou du centre de loisirs : ne pas courir dans les couloirs, déjeuner à 12 h, dire bonjour aux adultes, écouter les adultes, ranger le matériel... Il distingue les règles de sécurité (physique, morale, affective, matérielle), d'organisation, de bien vivre ensemble. Par son action, il permet de clarifier et de (re)donner du sens au règlement.

LE DÉROULEMENT

- Au départ du jeu, les enfants sont répartis en deux équipes. Chaque équipe dispose d'un cerceau. L'animateur a pris soin de placer le ballon à équidistance des 2 cerceaux.
- L'animateur donne la consigne : l'équipe qui dépose le ballon dans son cerceau marque 1 point.
- Lorsque l'une des deux équipes marque le 1^{er} point, l'animateur stoppe le jeu et regroupe les enfants.
- Il recueille leurs ressentis et leurs constats. Il propose à chaque équipe d'ajouter une nouvelle règle qui s'appliquera à l'ensemble des participants.

Exemples de règles pouvant s'ajouter : le porteur de ballon doit rester immobile, pas plus de 10 passes, ne pas toucher le ballon avec les mains, le porteur du ballon se déplace à cloche-pied, les enfants des équipes doivent se tenir la main...

- L'animateur note les 2 nouvelles règles décidées sur un panneau visible de tous les enfants.
- Il lance la 2^e manche.
- Lorsqu'une équipe marque un nouveau point, le jeu s'arrête à nouveau.
- L'animateur recueille les ressentis et constats des enfants. Il les aide à évaluer l'efficacité des règles, à les catégoriser (règles qui permettent de protéger, de jouer, de gagner, de faire perdre l'autre équipe...). Il propose d'en ajouter de nouvelles ou de supprimer des anciennes.
- Les nouvelles règles, qui s'appliqueront à l'ensemble des participants, sont notées sur le tableau.
- L'animateur lance la manche suivante et le jeu se déroule comme précédemment. Le jeu s'arrête lorsqu'une équipe a marqué 10 points.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

LE DÉBAT DES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIFS

- Décider collectivement d'un thème pour se mobiliser
- Formuler une opinion et la confronter à celle des autres
- Écouter et respecter la parole de l'autre

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Grandes feuilles de papier, feutres, crayons, gommes, ciseaux, scotch
- Fiche de questions (à détacher du livret au centre de la brochure et à dupliquer)

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Intérieur ou extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

Cette étape permet aux enfants de décider collectivement des thématiques sur lesquelles ils souhaitent se mobiliser. Elle est essentielle pour faire la transition entre la découverte des droits et le passage à l'action.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur repart des thématiques proposées dans le livret détachable situé au centre de la brochure.
- Il rappelle les 8 thématiques :
 - bien-être - non-discrimination - participation - protection
 - famille - santé - éducation - loisirs
- L'animateur propose aux enfants de se répartir par groupes de 4 ou 5.
- Dans chaque groupe, les enfants désignent un enfant qui va modérer le débat : il donnera la parole à chacun, il s'assurera que la parole est partagée et que les enfants ne se coupent pas la parole. Un autre enfant est désigné dès le début du débat pour restituer à l'ensemble du groupe l'objet de la discussion.
- L'animateur rappelle aux enfants les consignes et règles à respecter durant le débat :
 - Parler chacun son tour.
 - Écouter et respecter ce que disent les autres, ne pas se moquer.
 - Ne pas interrompre celui qui parle.
 - Rester dans le sujet du débat, ne pas parler d'autre chose.
 - Donner la priorité à celui qui n'a jamais encore parlé.
 - Ne pas répéter ce que quelqu'un vient de dire.

- Chaque groupe choisit parmi les 8 thématiques celle qui est la plus importante pour les participants.
- Une fois la thématique choisie, l'enfant qui modère le débat pose différentes questions (prévoir de dupliquer à l'avance la fiche avec les questions pour chaque groupe) :
 - Décrire le thème choisi en quelques mots
 - Pourquoi ce thème est-il important ?
 - En quoi ce thème est-il lié aux droits de l'enfant ?
 - Pourquoi les droits liés à ce thème ne sont-ils pas toujours respectés ?
 - Comment faire pour qu'ils le soient ?
 - Inventer un slogan décrivant ce qui vous semble important sur ce thème.
- Chaque groupe crée un blason avec le slogan inscrit dessus (une séance entière peut être consacrée à la création du blason).
- Chaque enfant qui a été désigné pour faire la restitution présente à l'ensemble du groupe le thème choisi, pourquoi il a été choisi, en quoi il est lié aux droits de l'enfant et présente le blason sur lequel est inscrit le slogan du groupe.
- En fin de séance, l'animateur présente les différentes modalités d'action proposées en séquence 3 « J'agis pour les droits de l'enfant » et les enfants décident collectivement celle qui leur semble la plus appropriée pour sensibiliser leurs pairs aux problématiques évoquées.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5



DROITS DE L'ENFANT CHANGÉONS NOTRE

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant d'être acteur de la mise en œuvre de ses droits dans la ville
- Éveiller l'enfant à la question du choix dans les politiques publiques de la ville

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- 1 coloriage géant
- Des feutres ou crayons de couleur, ciseaux, colle, scotch, règle
- 1 table ou un espace assez grand pour étaler le coloriage géant et permettre aux enfants de se mettre autour
- 1 tableau ou 1 grande feuille de papier affichée à un mur et visible par tous les enfants
- 1 bloc-notes et 1 stylo pour l'animateur
- Thématiques de l'activité : *bien-être, non-discrimination, participation, protection, famille, santé, éducation, loisirs*
- Grille tarifaire située ci-après

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Intérieur ou extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

Il s'agit de proposer aux enfants d'améliorer la ville du coloriage géant en y ajoutant des éléments ou dispositifs afin que les droits de l'enfant soient encore mieux respectés, le tout en respectant une contrainte budgétaire.

Les enfants peuvent reprendre les propositions faites durant l'atelier 6 de la séquence 1.

S'ils n'ont pas fait cette activité, l'animateur leur proposera d'abord d'observer le coloriage afin de déterminer ce qu'ils voudraient améliorer.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur dispose le coloriage géant sur une surface plane. Les enfants se placent autour.
- Les enfants disposent de 400 ECU pour effectuer des modifications ou des apports de services sur le coloriage géant.
- Les enfants, après avoir observé le coloriage, déterminent les thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient agir et expliquent pourquoi.
- Les enfants présentent à l'animateur l'ensemble des modifications et ajouts souhaités sur l'ensemble des droits choisis (afin de guider ces choix, l'animateur pourra proposer aux enfants les projets présents sur la grille tarifaire des modifications).
- L'animateur prend note sur le tableau en indiquant aux enfants combien coûte chaque modification ou apport de services et il les invite à faire des choix en fonction du budget, du coût de ces actions et de ce qui leur paraît prioritaire. Les enfants doivent expliquer chacun de leurs choix.
- Une fois les choix effectués, les enfants votent à main levée le projet de la ville ; si la majorité des enfants est d'accord, celui-ci est adopté et les enfants doivent alors le réaliser. Sinon, les enfants doivent trouver entre eux un projet consensuel qui obtiendra la majorité des suffrages.
- L'animateur prend soin de noter le projet voté par les enfants, il note également les choix qui ont été faits ainsi que les raisons de ces choix.
- Les enfants peuvent débiter les travaux en rayant, collant, dessinant, coloriant les éléments de modification et d'apport de services qu'ils souhaitent intégrer.
- L'animateur prêtera attention à ce que les enfants prennent bien en compte la contrainte budgétaire et ne dépassent pas en fin de jeu le budget qui leur est alloué.
- Le temps de l'animation peut être modulé ou scindé en plusieurs séances en choisissant certains droits parmi les 8.

DANS LA VILLE QUOTIDIEN



GRILLE DES TARIFS

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

Aire de jeux	10
Parc	10
Attraction	20
Arrêt de bus	2
Pistes cyclables	10
Mesures écologiques (anti pollution, gestion des ressources en eau, gestion de l'agriculture)	5
Logements sociaux	50
Amélioration de la qualité d'accueil Structures Petite enfance et Accueils de loisirs	1

SÉCURITÉ ET PROTECTION

Panneaux routiers spécifiques aux enfants et aux adolescents piétons ..	10
Campagnes municipales de sensibilisation contre toutes formes de violence	4
Formations des agents à la psychologie de l'enfant	5
Personnel municipal formé à la CIDE	5

ÉDUCATION

Centre de loisirs	50
Bureau d'information jeunesse	10
Point d'information jeunesse	5
École maternelle, élémentaire, crèche	50
Projet éducatif de territoire	5
Programme de réussite éducative	5
Scolarisation des enfants vulnérables (en situation de handicap, vivant en bidonville, population itinérante, demandeurs d'asile)	5

ÉGALITÉ, NON-DISCRIMINATION, HANDICAP

Tarifs des services municipaux en fonction de la situation financière des familles (restauration, loisirs, bibliothèque, équipements sportifs, etc)	10
Places en crèches prioritaires pour les familles en difficulté	5
Accueils des enfants des gens du voyage et/ou vivant en bidonville dans les structures municipales	10
Supports de communication spécifiques pour les enfants et les ados	1
Crèche pour enfants handicapés et valides	25
Accueils de loisirs pour enfants handicapés et valides	20
Agent municipal de vie scolaire	5
Formations des agents à l'accueil d'enfants handicapés	5

FAMILLE

Maison des parents	15
Espace Parents/Enfants	10
Programmes d'éducation destinés aux parents	5

SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

Menus bio dans les restaurants scolaires	8
Visites médicales gratuites dans les écoles maternelles et primaires	8
Espace santé pour les moins de 18 ans	10
Infirmière/psychologue associé(e) à chaque école	8

PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Participation à la Consultation nationale UNICEF des 6-18 ans	2
Conseil municipal d'enfants avec réalisation de projets pour la Ville	5
Conseil municipal de jeunes avec réalisation de projets pour la Ville	5
Sondages de satisfaction et de propositions auprès des jeunes	2
Journal/radio réalisé(e) par des enfants ou des adolescents	10
Soutien à des projets d'enfants ou de jeunes	5

JEU-SPORT-CULTURE-LOISIRS

Maison de la jeunesse et de la culture	30
Stade	100
Maison pour tous	30
City stade, Skate parc	10
Cinéma	40
Ludothèque	10
Théâtre	50
Bibliobus	3
Piscine	50
Médiathèque	12
Bibliothèque	8
Centre culturel	60
Conservatoire	70
Association sportive	10
Destruction d'immeuble	50
Destruction de route	50

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

KINDIA 2015

MIND MAPPING

OBJECTIFS

- Présenter et organiser des idées sous forme de carte mentale
- S'approprier les problématiques liées à l'éducation dans le monde
- Définir collectivement des modalités d'action de sensibilisation

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Grandes feuilles de papier
- Feutres, crayons, colle, scotch, ciseaux

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activités

L'ACTIVITÉ À MENER

Cet atelier propose une approche différente du débat, en s'appuyant davantage sur des représentations visuelles pour exprimer et organiser des idées.

Il est proposé en continuité avec le visionnage des documentaires de Kindia 2015, mais peut s'appliquer à toutes les thématiques si l'animateur juge cette approche préférable au débat.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur explique dans un premier temps aux enfants ce qu'est un *mind mapping* et ce que cet exercice permet de faire : organiser ses idées sur un sujet donné ; trouver de nouvelles idées sur un sujet ; faire des ponts entre les idées pour trouver des liens logiques.
- Dans un 2^e temps, l'animateur aide les enfants à comprendre les problèmes d'éducation en Guinée, en se servant de ce qu'ils ont vu dans les documentaires. Il peut commencer par inscrire avec eux sur une affiche tous les mots-clés qui leur viennent à l'esprit en pensant aux documentaires qu'ils ont vus.
- Les enfants réalisent par petits groupes une carte mentale, en suivant les explications fournies pour chaque étape :
 1. Commencez par tracer au centre d'une page horizontale un dessin dans lequel vous inscrivez le sujet de votre réflexion.
 2. Notez ensuite vos idées comme elles vous viennent sur des branches rayonnant à partir du centre.
 3. Tracez des flèches pour mettre en lumière les relations entre les idées.
 4. Utilisez des mots-clés : les mots importants, faciles à mémoriser.
 5. Limitez la longueur des branches à celle des mots. Écrivez lisiblement et horizontalement.
 6. Hiérarchisez, numérotez, utilisez des nuages/cercles pour faire des regroupements.
 7. Utilisez/ajoutez des images et couleurs et variez votre écriture.
- À l'issue du travail de création, le groupe donne un titre à sa carte mentale.
- Chaque groupe présente sa carte mentale et explique les choix qui ont été faits.
- L'animateur présente les différentes modalités d'action proposées en séquence 3 « J'agis pour les droits de l'enfant » et les enfants décident collectivement celle qui leur semble la plus appropriée pour sensibiliser leurs pairs aux problématiques évoquées.



Définition : Le *mind mapping* est une technique qui vise à optimiser l'organisation et la mémorisation des idées en recourant à une visualisation schématique non linéaire, arborescente et hiérarchisée, des informations (appelée « carte mentale » ou « carte heuristique », *mind map*, en anglais).

Source : CNDP, Agence des usages des TICE

SÉQUENCE 3

J'AGIS POUR LES DROITS DE L'ENFANT

L'ambition de toute démarche d'éducation fondée sur les droits de l'enfant est d'amener les enfants à devenir eux-mêmes les acteurs d'un projet qu'ils auront initié.

Le rôle de l'animateur est alors de faire émerger les idées, de faciliter une participation efficiente et démocratique de tous les enfants inclus dans l'action et d'offrir un appui dans la réalisation de cette action.

La séquence 3 « J'agis pour les droits de l'enfant » propose des idées d'action pour que les enfants puissent se mobiliser autour d'une thématique qui leur importe. Tout l'intérêt de cette étape réside dans le choix qui sera fait par les enfants eux-mêmes de l'action à mener.

Atelier 1 : Création d'une affiche

Atelier 2 : Réalisation d'une bande dessinée

Atelier 3 : Réalisation d'une interview vidéo

Atelier 4 : Rédaction d'un livre blanc

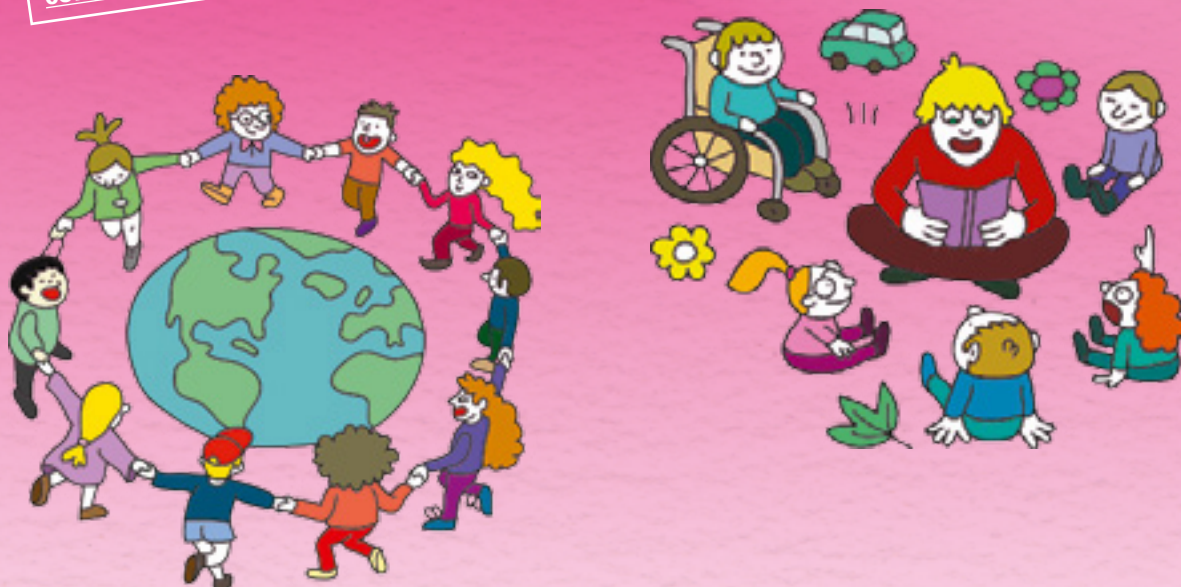
Atelier 5 : Conception d'un spectacle de marionnettes

L'implication de l'UNICEF France

L'UNICEF dédie une page de son site aux réalisations des enfants : www.unicef.fr/droitsdanslecole.

Nous vous invitons à envoyer les productions réalisées à : plaidoyer@unicef.fr.

La clôture du projet pourra se faire en présence d'un bénévole de l'UNICEF qui remettra une attestation à l'ensemble du groupe. Pour inviter un représentant de l'organisation, les enfants pourront retrouver les coordonnées du comité UNICEF le plus proche : <http://www.unicef.fr/contenu/nous-decouvrir/comites-benevoles-unicef/comite>



SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

CRÉATION D'UNE AFFICHE

OBJECTIFS

- Mobiliser les enfants pour passer de la parole aux actes
- Sensibiliser les enfants et l'opinion au niveau local à la situation des enfants défavorisés, aux droits de l'enfant
- Appréhender la démarche de projet

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel initial

- Paperboard/tableau, marqueurs/craies

Matériel en fonction des projets

- Peinture, appareils photo
- Ordinateurs, connexion Internet
- Logiciel de retouche photo

Durée

5 x 45 minutes a minima

Lieu

Salle d'activité

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants, divisés en plusieurs groupes, réaliseront des affiches pour une campagne de mobilisation à destination de leurs camarades, de pairs à pairs.

Les enfants ont travaillé par petits groupes lors de l'atelier précédent afin de déterminer une thématique sur laquelle ils souhaitent se mobiliser.

L'animateur privilégiera le débat et les échanges sur les différentes options. Les enfants veilleront à argumenter leur propos, confronter leurs idées et sensibilités.

LE DÉROULEMENT

Étape 1 : Définir les thèmes de la campagne

- L'animateur reconstitue des petits groupes de 4 ou 5 enfants. Chaque groupe définit la thématique qu'il souhaite aborder et l'angle à partir duquel les enfants souhaitent mobiliser leurs pairs.
- Par exemple :
 - Choix de la thématique : handicap
 - Angle de mobilisation : les enfants en fauteuil doivent pouvoir circuler dans la ville
- Il peut être intéressant de se pencher sur les idées n'ayant reçu aucune voix afin de s'assurer qu'elles n'ont pas été laissées de côté sans raison, qu'elles ne traduisent pas une carence sur l'un des thèmes abordés sur les premiers ateliers.
- La répartition des enfants par groupe pourra se faire avant le vote ou à l'issue de la sélection des thèmes pour que les enfants se mobilisent sur le thème ayant retenu leur intérêt.

Étape 2 : Collecter des informations sur les thèmes retenus

- Grâce aux ateliers précédents, les enfants disposent de connaissances sur les thèmes qu'ils ont choisi d'illustrer. À défaut, il conviendra de prévoir un temps de recherche adéquat sur le site Internet de l'UNICEF (www.unicef.fr).

Les informations collectées feront l'objet d'une validation par l'animateur.

Étape 3 : Choisir un moment clé, planifier

- Pour donner encore plus d'impact et de visibilité à l'action, les enfants peuvent diffuser leur affiche à l'occasion d'un événement local, d'élections municipales, quand le sujet de l'affiche est un sujet d'actualité, quand l'UNICEF est fortement présent dans les médias, le 20 novembre (jour anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant)...

LE RÉTROPLANNING



La date choisie va déterminer le temps dont les enfants disposent pour réaliser leur projet. Pour structurer leur préparation, ils peuvent créer un rétroplanning : un tableau dans lequel ils listent toutes les tâches nécessaires avant la diffusion et dans lequel la date de diffusion fixe toutes les dates précédentes (de façon rétroactive = en remontant dans le temps), prenant en compte le temps nécessaire à chaque étape.

Étape 4 : Définir le message à transmettre

- Les enfants identifient le message qu'ils veulent faire passer à partir du thème choisi, la cible et les objectifs définis pour la campagne de mobilisation. Ce message s'exprimera en particulier à travers le slogan qui sera intégré aux affiches (voir plus loin).

Étape 5 : Déterminer le ton des affiches

- Les enfants réfléchissent à l'impact qu'ils souhaitent obtenir sur les gens avec leurs affiches. Il permettra de définir le ton employé (sérieux ou humoristique). Le ton ne s'exprime pas que dans le slogan, il intervient aussi au niveau de l'image.

Étape 6 : Définir le visuel

- Les enfants veulent-ils créer eux-mêmes le dessin, trouver un dessinateur pour le faire, prendre une photo ou choisir plutôt un visuel existant ? S'ils décident de partir d'une photo prise par eux-mêmes, ils pourront ensuite la retravailler/retoucher avec les outils adéquats.
- Il est aussi possible de réaliser un visuel qui mélange dessin et photo.

CONSEILS ET PRÉCAUTIONS



N'oubliez pas que l'image créée doit illustrer le thème choisi et être en adéquation avec le message à faire passer.

Les retouches d'images se font à partir de logiciels tels que Gimp, Paint, iPhoto, Photoshop... et nécessite le matériel informatique et les connaissances d'utilisation adéquats.

Si les enfants décident d'utiliser une image existante ou un document, ils doivent avoir l'autorisation de l'utiliser et indiquer qui en est le propriétaire et l'auteur (le *copyright*).

Il existe aussi des banques d'images « libres de droits » sur Internet. Enfin, lorsque les enfants photographient une personne, ils doivent recueillir son autorisation écrite ou celle de ses parents si elle est mineure, pour diffuser sa photo.

Étape 7 : Structurer l'affiche

- Les enfants organisent les différents éléments qui entrent dans la composition des affiches : le titre (s'ils souhaitent en mettre un), le slogan, l'image/le visuel, d'autres informations... Cela implique de hiérarchiser les informations pour que les affiches soient les plus compréhensibles possibles.
- Veiller à l'équilibre général entre le visuel et le texte qui l'accompagne.
- Les enfants devront faire attention à ne pas surcharger leur affiche : le lecteur doit pouvoir comprendre leur message immédiatement.

Étape 8 : Créer un slogan

- Le slogan est la formulation du message que les enfants veulent faire passer. Il est donc un élément essentiel des affiches. Il faut bien le travailler. Pour être efficace, il ne doit pas être trop long et l'on doit pouvoir s'en souvenir après l'avoir lu.
- Créer le slogan une fois que les images/visuels sont finis.
- Tester le slogan/message sur d'autres personnes pour s'assurer qu'il est efficace.

Étape 9 : Donner de la lisibilité au texte

- Les enfants peuvent utiliser des couleurs et polices de caractères différentes et attrayantes, mais sans en abuser, car il faut conserver l'attention du lecteur.
- Veiller à ce que les textes ne soient pas trop longs.
- Vérifier que les textes ne comportent pas de fautes.

Étape 10 : Communiquer et diffuser les affiches

- Si les enfants décident de les afficher dans un lieu public, il leur faudra bien sûr les imprimer et en demander l'autorisation au préalable.
- Ils peuvent aussi les diffuser sur Internet (sur un blog ou site) ou les envoyer à la presse (journal local) pour demander qu'elles soient publiées.
- Pour toute diffusion dans l'école ou l'accueil périscolaire ou extrascolaire, il faudra obtenir l'accord de la direction.
- Ne pas oublier de respecter le droit à l'image et les règles liées à l'utilisation d'Internet.
- Protéger les droits d'auteur des enfants : penser à incruster les noms des enfants du groupe comme auteurs de l'affiche.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

RÉALISATION D'UNE BANDE DESSINÉE

OBJECTIFS

- Traduire graphiquement un message de mobilisation
- Organiser un événement pour donner de la visibilité aux productions réalisées

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Feuilles de papier
- Crayons, feutres, peinture, pinceaux
- Règle, équerre, compas (pour dessiner les cases de la BD)

Durée

7 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activités

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants vont réaliser une bande dessinée à partir de la thématique choisie lors de la séquence 2. L'objectif est d'en faire un moyen de mobiliser leurs pairs, en organisant soit un jury pour décerner un prix de la bande dessinée, soit une exposition.

LE DÉROULEMENT

Étape 1 : se poser des questions sur l'histoire

L'animateur invite les enfants à se poser les bonnes questions pour créer leur BD à propos : des lieux, des personnages, du sujet, de la situation initiale, des moments clés et de la situation finale.

Étape 2 : préparer un *story-board*

- Les enfants commencent par rédiger le **synopsis** (en quelques phrases) : c'est le texte donnant la description générale de l'histoire, un résumé de l'intrigue du début à la fin.
- Les enfants travaillent ensuite sur un **scénario** : c'est le découpage planche par planche, case par case du récit. Il décrit tout ce que le dessinateur a besoin de savoir pour dessiner l'histoire : les personnages, leur situation, les ambiances, les actions, les dialogues (dans les grandes lignes).
- Enfin, les enfants élaborent leur ***story-board*** : c'est la version illustrée du scénario, un moyen rapide utilisé par l'auteur avant de réellement dessiner son histoire. Cela consiste à découper l'action rapidement pour aller à l'essentiel sous la forme d'images simplifiées.

Étape 3 : réaliser la bande dessinée

- Combien de cases sont nécessaires ? Elles peuvent être de différentes tailles et avoir différentes formes (carrées, rectangulaires...). Les enfants gardent toujours à l'esprit que le regard des lecteurs va se déplacer de gauche à droite et de haut en bas.
- À quoi va ressembler la BD ? Les enfants dessinent des personnages simples (ne pas hésiter à les refaire plusieurs fois avant de mettre la couleur). Penser à laisser l'espace nécessaire pour placer les bulles après.
- Que disent et que pensent les personnages ? C'est ce que l'on appelle le lettrage : le texte dans les bulles. Il n'y a pas que les dialogues dans les bulles, il y a aussi les pensées, les éléments de narration pour expliquer une scène, les sons (onomatopées) et les exclamations.

Étape 4 : Choisir un moment clé, planifier

- Pour donner encore plus d'impact et de visibilité à leurs réalisations, les enfants peuvent organiser un événement pour clôturer leur atelier. Par exemple, constituer un jury pour déterminer la meilleure réalisation, présenter les BD dans le cadre d'une exposition... La date choisie pour l'événement va déterminer le temps dont les enfants disposent pour réaliser leur projet et communiquer suffisamment à l'avance pour que le public soit au rendez-vous.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3									
A	T	E	L	I	E	A	T	E	L	I	E	R	A	T	E	L	I	E	R
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5					

RÉALISATION D'UNE INTERVIEW VIDÉO

OBJECTIFS

- Interroger les enfants sur la perception qu'ils ont de leurs droits
- Améliorer la connaissance qu'ils ont de leurs propres droits
- Mener un projet dans lequel ils pourront exprimer leurs points de vue et leurs idées
- Appréhender la démarche de projet

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Caméra, appareil photo ou téléphone avec fonction vidéo
- Logiciel de montage vidéo
- Clé USB ou DVD à graver

Durée

7 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activité

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants vont réaliser un reportage vidéo pour informer les autres enfants, les jeunes et les adultes de leur école, de leur quartier, de leur ville sur ce que pensent les enfants de leurs propres droits.

Le reportage vidéo devra comporter des interviews filmées et ne devra pas dépasser 2 minutes maximum.

Les enfants ont travaillé par petits groupes lors de l'atelier précédent afin de déterminer une thématique sur laquelle ils souhaitent se mobiliser.

L'animateur reconstitue des petits groupes de 4 ou 5 enfants. Chaque groupe définit la thématique qu'il souhaite aborder et l'angle à partir duquel les enfants souhaitent mobiliser leurs pairs.

LE DÉROULEMENT

Étape 1 : Choisir un moment clé, planifier

- Dès le début du projet, les enfants décident de l'occasion à laquelle les reportages vidéo pourront être associés : un événement local, quand le sujet de l'affiche est un sujet d'actualité, quand l'UNICEF est fortement présent dans les médias, le 20 novembre (jour anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant)...
- La date choisie va déterminer le temps dont les enfants disposent pour réaliser leur projet. Pour structurer leur préparation, ils peuvent créer un rétroplanning : un tableau dans lequel ils listent toutes les tâches nécessaires avant la diffusion et où la date de diffusion fixe toutes les dates précédentes (de façon rétroactive = en remontant dans le temps), prenant en compte le temps nécessaire à chaque étape.

Étape 2 : Définir le sujet du reportage, la cible

- Pour cela, les enfants vont répondre aux 6 questions essentielles pour tout message informatif : qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi.

Étape 3 : Préparer les séquences/le synopsis

- Les enfants décrivent tous les éléments qui vont composer le reportage vidéo :
 - Qui parlera ? À quel moment et combien de fois ces personnes parleront-elles ? Préciser où les personnes qui parlent se trouveront.
 - Y aura-t-il une introduction et une conclusion ?
 - Y aura-t-il des éléments visuels (graphiques, chiffres, photos, incrustations de textes...) ou sonores (musique, ambiance sonore, *jingle*...) ? À quel moment apparaîtront-ils ?
 - Y aura-t-il des commentaires ou éléments de narration ? À quel moment apparaîtront-ils ?

Étape 4 : Préparer l'interview

- Avant de rédiger les questions à poser, les enfants répondent aux questions suivantes :
 - Combien de personnes seront interviewées ? S'agira-t-il d'un dialogue ? D'un monologue ?
 - Quel rôle jouent-elles ? Quelle relation y a-t-il entre ces personnes ?
 - De quoi parleront-elles ?
 - Comment s'organisera leur prise de parole : dans quel ordre ?
 - Pendant combien de temps ces personnes parleront-elles ?
 - Les prises de paroles seront-elles spontanées et improvisées ou préparées (lecture de notes, d'un texte) ?
- Les enfants préparent une liste de questions courtes et précises (4/5) à poser lors de l'interview.

Étape 5 : Faire l'interview

- Il faudra décider avant le tournage si les questions seront enregistrées et si celui qui les pose sera filmé ou non lors de l'interview car cela détermine la façon de filmer.
- Souvent, le questionnaire est donné à l'interlocuteur avant l'interview pour qu'il puisse se préparer.
- Pour une interview, il est préférable de privilégier les prises de vue simples, de face ou de profil.

Étape 6 : Faire le montage

1. Commencer par nettoyer l'enregistrement : supprimer tous les bruits, ratés et éléments que l'on ne veut pas utiliser.
2. Choisir ensuite les éléments importants dans le discours de l'interviewé ou dans le reportage.
3. Découper ces éléments et les placer dans le bon ordre sur la *timeline*.
4. Ne pas oublier de laisser des blancs (espaces vides) minutés pour la présentation.
5. Réaliser le mixage et le montage en intégrant tous les éléments montés (plans de coupe, ambiances sonores, musiques, voix, titrages, transitions) sur une nouvelle *timeline*.
6. Une fois les éléments mixés ou montés, vous êtes prêts à écrire les textes : les génériques, lancements et chutes (introduction et conclusion), textes de liaison, incrustes de textes...
7. Écouter / visionner le résultat en vue de la présentation finale.
8. Exporter le fichier dans un format qui pourra être lu par un logiciel de diffusion vidéo : VLC, Lecteur Windows Media...

Étape 7 : Présenter la vidéo

- Envoyer les invitations et mener la campagne de communication suffisamment à l'avance pour que le public soit au rendez-vous.
- Avant la projection de la vidéo, les enfants s'assureront que tout le matériel nécessaire est bien disponible : écran, haut-parleurs, prise USB ou lecteur DVD.

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
ATELIER						ATELIER				ATELIER				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

RÉDACTION D'UN LIVRE BLANC

OBJECTIFS

- Encourager les enfants à formaliser leurs propositions
- Créer un support permettant aux enfants de présenter leurs propositions

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- 1 cahier format A4 ou A5
- Quelques feuilles
- Stylos, crayons de couleur, feutres, ciseaux, colle, scotch

Durée

45 minutes

Lieu

Intérieur ou extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

Cette activité doit permettre aux enfants de créer un livre blanc des droits de l'enfant dans leur ville, c'est-à-dire de créer un document dans lequel ils feront un état des lieux de leurs droits tels qu'ils existent dans leur ville puis présenteront leurs propositions, leurs recommandations pour améliorer ces droits.

LE DÉROULEMENT

- L'animateur regroupe les enfants.
- L'animateur présente les 2 volets de l'exercice : établir un état des lieux des droits des enfants dans leur ville, puis proposer des éléments d'amélioration.
- Les enfants et l'animateur se concertent et se mettent d'accord sur les éléments qu'ils souhaitent mettre en avant dans chacun des volets. Les enfants peuvent s'appuyer sur l'atelier 6 de la séquence 1 et l'atelier 3 de la séquence 2. Si les enfants n'ont pas fait ces ateliers, l'animateur pourra s'y reporter. L'animateur pourra alors questionner les enfants sur 8 droits de l'enfant en utilisant les propositions des ateliers en question. Les réponses données par les enfants permettront de faire un état des lieux et un ensemble de propositions.
- Les enfants et l'animateur se mettent d'accord sur la manière dont ils souhaitent illustrer ces volets. Les enfants pourront faire des dessins, rédiger un poème, coller des images ou des photographies pour illustrer leurs états des lieux ou propositions.
- Enfin les enfants choisissent le titre.

Conseils : déterminer à l'avance avec les enfants la longueur du document

CONCEPTION D'UN SPECTACLE DE MARIONNETTES

OBJECTIFS

- Développer le langage et apprendre à s'exprimer
- Mener un projet motivant, impliquant l'engagement de chacun
- Mener un projet global depuis la création des marionnettes et l'écriture du spectacle jusqu'à sa mise en scène

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel pour fabriquer les marionnettes

- Papier, carton, journaux, gros scotch, ciseaux, laine, tissu, feutrine, marqueurs, feutres, peinture, colle, éléments de décoration, épingles, aiguilles, etc.

Durée

13 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activités

L'ACTIVITÉ À MENER

Cet atelier propose aux animateurs des activités pédagogiques pour travailler à la réalisation d'une pièce de théâtre de marionnettes. À travers elle, les enfants vont mobiliser leur créativité manuelle, leur expression, leur capacité à collaborer afin de choisir une thématique en lien avec les droits de l'enfant qui leur tient à cœur et de sensibiliser la communauté éducative au sens large à l'aide d'une pièce de théâtre de marionnettes.

Ce projet peut être mené parallèlement à une opération Frimousses des écoles : pour en savoir plus sur les Frimousses www.unicef.fr/frimousses-des-ecoles

Retrouvez la description détaillée de l'atelier dans le dossier pédagogique : Ainsi font, font, font... les droits de l'enfant <https://www.unicef.fr/article/ainsi-font-font-font-les-droits-de-lenfant>

L'ARRIVÉE DES MARIONNETTES

Étape 1 : Le choix des personnages

- Définir un thème
- Choisir les personnages

Étape 2 : La fabrication des marionnettes

- Découvrir les différents types de marionnettes
- Se préparer à fabriquer une marionnette
- Fabriquer la tête et le corps de la marionnette

L'UTILISATION DES MARIONNETTES

Étape 3 : La manipulation des marionnettes

- S'initier à la manipulation des marionnettes
- S'approprier l'espace et se mettre en condition

Étape 4 : La parole et les gestes

- Déclencher la parole
- S'initier au jeu d'acteur

LA CRÉATION DU SPECTACLE DE MARIONNETTES

Étape 5 : L'invention de l'histoire

- Créer un synopsis
- Élaborer un scénario

Étape 6 : La préparation du spectacle

- Travailler l'expression orale et scénique
- Préparer le décor et organiser le spectacle

PROGRAMMATION DES ATELIERS

L'objectif de ce kit d'animation est de permettre aux professionnels de l'animation de construire leur parcours en fonction du temps disponible, des enfants qui constituent le groupe et des attentes sur les projets à réaliser.

En s'appuyant sur le tableau récapitulatif des ateliers, des parcours sont proposés ci-contre, adaptés à différents dispositifs d'activités périscolaires (sur la base d'une séance de 45 minutes).

La démarche pédagogique proposée dans ce kit vous invite à veiller à ce qu'au moins un atelier de chaque séquence soit prévu dans le parcours que vous allez construire, afin d'accompagner les enfants dans une progression qui leur permette de partir de la découverte des droits de l'enfant pour aboutir à une action concrète.

RÉCAPITULATIF DES ATELIERS AVEC LES DURÉES RESPECTIVES :

	SÉQUENCE 1 Je découvre les droits de l'enfant	SÉQUENCE 2 Je comprends les droits de l'enfant	SÉQUENCE 3 J'agis pour les droits de l'enfant
ATELIER 1	Le ballon des droits 20 minutes	Le jeu sans règle 45 minutes	Affiche 5 x 45 minutes
ATELIER 2	Photolangage 25 minutes	Le débat des droits de l'enfant 2 x 45 minutes	Bande dessinée 7 x 45 minutes
ATELIER 3	Jeu de l'oie 2 x 45 minutes	Changeons notre quotidien 2 x 45 minutes	Interview vidéo 7 x 45 minutes
ATELIER 4	Consultation nationale des 6-18 ans 4 x 45 minutes	Mind mapping 2 x 45 minutes	Livre blanc 45 minutes
ATELIER 5	Kindia 2015 3 x 45 minutes		Spectacle de marionnettes 13 x 45 minutes
ATELIER 6	Coloriage géant 2 x 45 minutes		

EXEMPLES DE CONSTRUCTION DE PARCOURS* :

PARCOURS « Kindia 2015 »	PARCOURS « Droits de l'enfant dans la ville »	PARCOURS « Consultation nationale des 6-18 ans »	PARCOURS « Spectacle de marionnettes »
Trimestre 1 = 14 semaines x 45 min (1 séance par semaine)	Trimestre 1 = 14 semaines x 45 min (1 séance par semaine)	Trimestre 1 = 14 semaines x 45 min (2 séances par semaine)	Trimestre 1 = 14 semaines x 45 min (1 séance par semaine)
Séquence 1 Atelier 3 Séquence 1 Atelier 5 Séquence 2 Atelier 3 Séquence 2 Atelier 2 Séquence 3 Atelier 1	Séquence 1 Atelier 1 Séquence 1 Atelier 2 Séquence 1 Atelier 3 Séquence 1 Atelier 6 Séquence 2 Atelier 4 Séquence 2 Atelier 1 Séquence 3 Atelier 1 Séquence 3 Atelier 4	Séquence 1 Atelier 4 Séquence 1 Atelier 3 Séquence 2 Atelier 1 Séquence 2 Atelier 2 Séquence 3 Atelier 1 Séquence 3 Atelier 3	Séquence 1 Atelier 1 Séquence 1 Atelier 2 Séquence 1 Atelier 3 Séquence 2 Atelier 1 Séquence 2 Atelier 2 Séquence 3 Atelier 1 Séquence 3 Atelier 5
			Trimestre 2 = 13 semaines x 45 min
			Trimestre 3
			Préparation du spectacle

* Si vous organisez des ateliers sur les droits de l'enfant sur 2 ou 3 trimestres, vous pouvez cumuler plusieurs des parcours proposés ci-dessus.

POUR ALLER PLUS LOIN

Jeu de l'oie interactif

<https://www.unicef.fr/article/le-jeu-de-loie-des-droits-de-lenfant>

Vidéo interactive sur les droits de l'enfant

<https://www.unicef.fr/article/une-video-interactive-sur-les-droits-de-l-enfant>

Enfants reporters, de la consultation à l'action

<https://www.unicef.fr/article/enfants-reporters-de-la-consultation-laction>

20/20, sur la base de l'exposition de Gilles Porte « Portraits/Autoportraits »

<https://www.unicef.fr/article/20-20>

Et si on s' parlait du harcèlement à l'école

En partenariat avec : les Petits citoyens
<https://www.unicef.fr/article/et-si-sparlait-du-harcèlement-lecole-en-video>

Non au harcèlement et aux stéréotypes

En partenariat avec : Tralalere
<https://www.unicef.fr/article/non-au-harcèlement-et-aux-stereotypes>

Babar, la visite de Lulu sur l'égalité filles-garçons

<https://www.unicef.fr/article/babar-la-visite-de-lulu>

La solidarité, en parler pour la construire

En partenariat avec : Citoyen de demain
<https://www.unicef.fr/article/la-solidarite-en-parler-pour-la-construire>

Babar, le jardin secret sur le droit aux loisirs

<https://www.unicef.fr/article/babar-le-jardin-secret>

Bien vivre à l'école

En partenariat avec : Citoyen de demain
<https://www.unicef.fr/article/bien-vivre-l-ecole-allier-vivre-et-apprendre-lecole>

Les enfants invisibles

<https://www.unicef.fr/article/les-enfants-invisibles>

Vidéo de Liam Neeson « rendre visible l'invisible »

<https://www.youtube.com/watch?v=N0WW-fImGQ8>

Kindia 2015

au cœur d'un programme d'éducation en Guinée,
3 documentaires réalisés par Canal+, disponibles en streaming
<https://www.unicef.fr/article/kindia-2015-au-coeur-dun-programme-deducation-en-guinee>

Itinéraire de solidarité au Bénin

Web-documentaire, basé sur un voyage terrain de jeunes bénévoles UNICEF
<https://www.unicef.fr/article/itineraire-de-solidarite-au-benin>

Kirikou et les droits de l'enfant

Le DVD Kirikou et les hommes et les femmes est disponible dans les comités UNICEF
<https://www.unicef.fr/article/kirikou-et-les-droits-de-lenfant>

Enfants reporters (projet vidéo)

<https://www.unicef.fr/article/enfants-reporters-de-la-consultation-laction>

La situation des enfants en France

<https://www.unicef.fr/article/la-situation-des-enfants-en-france-des-images-pour-informer-et-mobiliser-lopinion>

Ce kit d'animation propose 15 ateliers qui peuvent s'étaler sur un, deux ou trois trimestres, en fonction de l'organisation du temps périscolaire et de loisirs, sur la base de séances de 45 minutes.

Ce kit d'animation est construit autour de trois séquences pédagogiques : **Je découvre les droits, Je comprends les droits, J'agis pour les droits**, afin de permettre à l'animateur de faire évoluer l'enfant dans la **prise de conscience et l'appropriation de ses droits**.

Ludique et pratique, un livret détachable contenant l'ensemble des outils indispensables à la réalisation de toutes les activités proposées est présent au centre de la brochure.

Le kit s'inscrit dans la démarche du programme **Droits dans l'école** destiné aux 8-11 ans et qui offre ainsi à l'ensemble des acteurs de l'éducation (formelle et non-formelle) un panel d'outils cohérent, pour mieux travailler ensemble et créer une convergence dans leurs objectifs pédagogiques au service du développement de l'enfant et de son éducation à une citoyenneté active et engagée.



Le kit d'animation peut être téléchargé sur le site Droits dans l'école :

www.unicef.fr/droitsdanslecole

www.villeamiedesenfants.fr

www.unicef.fr



DROITS
d a n s
L'ÉCOLE



unicef

Ville amie des enfants